

**SAINT-PARDOUX-
SOUTIERS**

Conseil municipal. Il se réunira jeudi 1^{er} avril, à 20 heures, salle du foyer rural, Saint-Pardoux. A l'ordre du jour : présentation des travaux commissions communales ; affectations de résultat du budget principal et budgets annexes ; vote des budgets primitifs 2021 du budget principal et des budgets annexes ; vote du taux d'imposition pour les logements vacants ; autorisation donnée au maire d'ester en justice ; cession la Grande-Roche, St-Pardoux, délaissé de voirie ; travaux de gestion des eaux pluviales la Bazonnaire, Saint-Pardoux ; définition zone d'invention de la voirie intercommunale ; contrat de maintenance d'éclairage public ; maison des maternelles : frais d'études ; installation d'agrès sportif.